



L'audition est un des préalables de la communication. Or, elle peut être affectée lorsqu'une personne reçoit des traitements de radiothérapie (dans la région de la tête et du cou) et de chimiothérapie (au Cisplatine ou autres). Ce document a pour but de vous rappeler les précautions à prendre ainsi que résumer les suivis en audiologie pendant et après vos traitements.

Ce document a pour but de vous rappeler les précautions à prendre ainsi que résumer les suivis en audiologie pendant et après vos traitements.

## Précautions à prendre :

Éviter l'exposition au bruit.

## Suivis en audiologie pour traitements de radiothérapie de la tête et du cou :

- 3 mois après le dernier traitement ;
- 6 mois après le dernier traitement ;
- Un an après le dernier traitement ;
- Deux ans après le dernier traitement.

## Suivis en audiologie pour traitements de chimiothérapie :

### Cisplatine

- Après chaque cycle de traitements ;
- 6 mois après le dernier cycle de traitements.

### Carboplatine ou autres médicaments à potentiel ototoxique

- 3 mois après le premier traitement ;
- Un an après le premier traitement.

Durant vos traitements, si vous notez une baisse auditive, des acouphènes ou des vertiges avant les suivis prévus en audiologie, veuillez en aviser notre équipe, votre médecin traitant ou infirmière pivot.



## Vy Nguyen, M.P.A.

### Audiologiste

514 252-3400, poste 2735

## Marie-Soie Roussel

### Audiologiste

514 252-3400, poste 4192